

LE DISPOSITIF D'ACCUEIL DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS DE SAVERDUN

Département de l'Ariège (09)

Présentation de l'action

Intitulé, ancienneté et lieu d'implantation

Établissement fondé en 1837 et implanté à Saverdun dans l'Ariège (09) en 1839, l'Institut protestant est un centre d'accueil et d'accompagnement pour mineurs isolés étrangers (Caapmie). L'Institut gère également une auberge sociale à Foix.

Service gérant l'action

L'organisme gestionnaire du service est la fondation Institut de charité pour les orphelins protestants, dont le siège se trouve au hameau d'enfants de Jeanne-Petite, à Saverdun.

Personne à contacter

Simon Sire-Fougères, directeur général de l'Institut.

Courriel : Simon.sire@wanadoo.fr.

Téléphone : 06 86 05 83 30 et 05 61 60 30 02.

Échelle de l'action

L'établissement accueille des mineurs isolés étrangers (MIE) de l'ensemble du territoire national. Cependant, l'Institut travaille plus fréquemment avec certains départements : l'Ariège, l'Aude, la Haute-Garonne, la Gironde, Paris, le Tarn, la Vendée, le Val-d'Oise, Historiquement les départements des Bouches-du-Rhône et du Bas-Rhin, en plus de ceux cités ci-dessus, avaient recours à cet établissement.

L'établissement dispose de 75 places mais peut exceptionnellement aller jusqu'à 80 accueils.

Cadre juridique

Les mineurs sont accueillis dans le cadre judiciaire sur le fondement de l'article 375 du Code civil. La nature du danger est caractérisée par l'absence d'autorité parentale sur le territoire national.

Financement

L'établissement facture au département auquel est confié l'enfant un prix de journée fixé par le conseil départemental de l'Ariège dans le cadre de son habilitation à 165 euros.

Dans le cadre des formations dispensées en interne (métiers de bouche et permis de conduire), les journées de formation sont facturées aux services de droit commun (mission locale, maisons d'enfants à caractère social [Mecs] du département...).

L'établissement perçoit des fonds également de la fondation avec des dons et legs.

Élaboration du projet

Critères ayant motivé le projet

À l'origine (1839) l'établissement a été conçu pour accueillir, éduquer et former les enfants protestants orphelins et abandonnés. Centre d'apprentissage au début du XX^e siècle, l'Institut reçoit un agrément pour fonctionner en tant que maison d'enfants en 1955. En 1963 est construit un hameau agréé pour accueillir des enfants en danger moral, puis en 1964 l'Institut devient un foyer d'accueil pour pupilles de l'État. La Mecs commence à accueillir des jeunes étrangers (« boat people » réfugiés du sud-est asiatique) en 1975. Elle se spécialise dans l'accueil de mineurs non accompagnés (terminologie européenne) en 2002 et devient le Caapmie. Mais dans les faits, l'établissement accueillait ce public majoritairement depuis 1999.

Personnes à l'initiative du projet

Les valeurs portées par l'Institut protestant renvoient aux « *inspirations de la foi et de la charité chrétienne* » (article 2 de l'objet de la fondation). La spécialisation sur l'accueil des jeunes migrants et la culture professionnelle se sont construites de façon empirique au fil des années, portées par les différents directeurs qui se sont succédé.

Références théoriques

La spécialisation et l'expertise dans la prise en charge des mineurs non accompagnés se sont construites sans référence théorique explicite, de façon empirique. Cependant, il est notable de constater que l'ensemble des intervenants sont sensibilisés à la différence culturelle, à l'accueil de l'autre dans un souci de respect mutuel et de transmission des valeurs républicaines. Les notions d'acculturation et de compréhension du vivre ensemble sur le territoire national animent l'ensemble des professionnels. Le projet pédagogique s'inscrit dans une logique transculturelle tant du point de vue pédagogique que pour les soins.

L'accent est mis sur la nécessité pour ces jeunes d'apprendre la langue française, de se former à un métier en tension sur le marché du travail, et de devenir rapidement des citoyens autonomes au regard de l'insertion sociale et professionnelle. Pour cela, l'enseignement proposé s'inspire de la démarche FLI (français langue d'intégration)¹.

Public visé

Mineurs privés temporairement ou définitivement de l'autorité parentale, mineurs isolés étrangers, ou encore mineurs non accompagnés.

Les formations aux métiers de bouche ou au permis de conduire peuvent également être dispensées à des jeunes du secteur géographique orientés par les missions locales. Cela permet d'accueillir d'autres enfants, ce qui permet ainsi un mélange des publics favorisant la socialisation et l'apprentissage du vivre-ensemble.

¹ <http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Accueil-et-accompagnement/L-apprentissage-du-francais/Le-label-qualite-Francais-langue-d-integration>

Moyens en personnels, finances, locaux sollicités ou adaptation des moyens existants

La spécialisation de la Mecs a entraîné une croissance en ressources humaines (de 19 ETP en 2002 à 48 ETP en 2005). Au moment de la réalisation de la fiche, l'établissement emploie 95 salariés pour 69 ETP. Le personnel : de direction, du service financier et de ressources humaines, éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, conseillères en économie sociale et familiale, éducateurs scolaires, professeurs de français langue étrangère (FLE), cuisiniers, psychologues. L'hébergement est réparti sur quatre pavillons collectifs. L'établissement a également des hébergements en semi-autonomie.

Objectifs du projet

L'objectif de l'établissement est d'accueillir, accompagner, former et intégrer les mineurs accueillis sur le fondement de l'article 375 du Code civil. L'Institut privilégie deux axes d'action : un axe d'action sociale via l'accueil d'enfants et un axe socio-professionnel visant à leur donner une profession. Le travail réalisé dans le cadre de ces deux axes s'inscrit dans la volonté de former des citoyens respectueux des droits et des devoirs républicains.

L'accueil se fait en prenant en compte l'histoire personnelle de l'enfant, sa personnalité afin qu'il s'accepte tel qu'il est, avec la volonté de permettre la réduction de ses éventuels conflits intérieurs en revalorisant sa propre histoire. L'accompagnement se fait avec une idée de sécuriser l'enfant tout en lui expliquant les enjeux de la prise en charge éducative au regard de sa situation, relativement à la connaissance de langue, à la nécessité de se former professionnellement ou scolairement. Cette formation passe par l'apprentissage de la langue française en interne pour les plus éloignés d'un cursus scolaire et pour ceux en attente d'une intégration dans le droit public (Éducation nationale). Une formation aux métiers de bouche de type niveau 5, reconnu par la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Dircecte), est dispensée également en interne. De plus la mobilité étant un facteur d'intégration, notamment en milieu rural, une école de conduite sociale et solidaire est intégrée au dispositif. L'intégration passe par trois vecteurs : acculturation et socialisation, la formation pour permettre une autonomie rapide et efficace, et enfin situation administrative (accès aux droits sociaux, au séjour et/ou à la nationalité).

Date de début du projet

1837.

Date de démarrage de l'action

La spécialisation officielle sur l'accueil des mineurs privés de l'autorité parentale date de 2002.

Grandes étapes d'évolution

1838 : création.

1900-1939 : moyenne d'accueil de 100 enfants de manière continue.

1947 : agrément de l'Institut comme centre d'apprentissage agricole du ministère de l'Agriculture.

1953 : le centre d'apprentissage est abandonné et l'Institut s'oriente vers un fonctionnement de type Mecs.

1964 : l'Institut devient foyer d'accueil des pupilles de l'État.

1971 : sept maisons accueillent 85 enfants.

1975 : le site accueille des réfugiés du Sud-Est asiatique (« boat people »).

2001 : nouvel agrément pour 58 places (passé à 75 aujourd'hui).

2003 : spécialisation sur l'accueil des mineurs non accompagnés.

2002-2005 : extension et passage de 19 ETP à 48 ETP.

2010-2016 : mise en place de nouveaux outils d'insertion – plate-forme de mobilité (auto-école interne) et restaurant d'application.

Description de l'action à ce jour

Description de l'action effective

À l'arrivée du mineur, un bilan de santé est réalisé. Une évaluation diagnostique de son niveau de scolarisation et d'alphabétisation est effectuée rapidement. Le fonctionnement du service est expliqué aux jeunes, ainsi que l'identité et les différents rôles des professionnels (éducateurs, enseignant-e-s, psychologues). Schématiquement, nous pouvons dissocier trois axes d'intervention : formation et insertion professionnelle (enseignement) ; accompagnement éducatif, autonomie et vivre-ensemble (éducation) ; suivi psychologique et transculturalité (psychologie). Il est à noter qu'une infirmière va arriver prochainement dans l'établissement, permettant ainsi de spécialiser le suivi de santé des enfants et de traiter les aspects somatiques.

La formation et l'apprentissage

Cet axe d'intervention mobilise différentes activités : l'acquisition de la langue française et une remise à niveau scolaire, un accompagnement dans la formation professionnelle.

Français langue étrangère (FLE)

Le Caapmie dispose en interne d'un mini centre de formation linguistique. Le centre s'inscrit dans le CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues) et cherche à proposer, pour la partie mathématiques, l'apprentissage par chacun d'un socle de compétences professionnelles (certificat Cléa). Deux formatrices gèrent ce centre. Les jeunes sont répartis en deux groupes : débutants et avancés.

La répartition par groupe ne se fait pas suivant l'âge des jeunes. Les formatrices ont voulu constituer des groupes hétérogènes selon plusieurs critères (nationalité, âge, niveau de scolarisation antérieur, francophones ou allophones, etc.) Cette hétérogénéité doit permettre d'éviter toute stigmatisation de certains jeunes, et de favoriser une émulation et une dynamique de groupe (notamment pour aider les analphabètes jamais scolarisés qui représentent une part importante de ces jeunes).

L'organisation des enseignements se répartit de la manière suivante : 27 heures de FLE dont 5 h 30 de mathématiques par semaine. L'enseignement est transversal pour acquérir un niveau de base. Des cours d'alphabétisation et de phonétique pour apprendre la prononciation sont également dispensés. L'idée est de faire entrer dans la langue à travers les sons (36) et les couleurs, afin de dépasser la difficulté liée au fait que la graphie ne correspond pas aux sons.

Cette phase d'acquisition du premier niveau de compétence professionnelle favorise l'accès à la formation professionnelle puisque 70 % de ces jeunes vont ensuite entrer en CFA.

La filière courte est ultra privilégiée du fait de la réduction temporelle des contrats jeunes majeurs (la majorité des départements avec lesquels travaille le Caapmie proposant aujourd'hui des CJM de trois mois, renouvelables une fois). De l'avis des formatrices, certains en sont chagrin mais le côté « *gagner des sous pour envoyer au pays* » est motivant. Ils sont dans un rapport pragmatique à l'apprentissage.

Contenu des enseignements : L'objectif est de répondre aux besoins des enfants donc, pour individualiser au mieux l'enseignement, des petits groupes de trois sont formés au début. Des activités pédagogiques ludiques sont privilégiées : jeux de rôles, jeux corporels, brise-glace.

Le groupe est amené à évoluer constamment et chaque nouveau doit être intégré. Cela permet également de développer la solidarité entre eux. L'objectif est de « *tout faire pour que chacun y trouve son compte* ». Les formatrices mettent en avant que le travail mené auprès de ce public se fonde sur une relation affective, une relation d'égal à égal assumée par l'institution.

Le cours de FLI (français langue d'intégration) permet d'aborder les valeurs civiques et citoyennes de la République. L'objectif est de former de futurs citoyens, en France ou français, et de montrer qu'il y a des valeurs intéressantes ici qui permettent de progresser individuellement tout en respectant sa culture d'origine. Des questions comme l'excision, la monogamie, la violence sont discutées en groupe. Pour réussir à mener ces discussions sans heurts, il faut des formateurs ouverts, informés sur les religions, capables d'accepter l'autre comme il est.

Le jeu de rôle est mobilisé pour aborder ces questions. Il permet de faire prendre conscience des différentes places de chacun dans la société, par exemple la place de la femme.

Ce travail est conduit en étroite collaboration avec les psychologues. Il s'agit d'abord de transmettre les éléments permettant une relation de base. Les compétences de la vie courante sont travaillées, tout en essayant d'aller au-delà. Différents supports sont utilisés (jeux, ordinateur, dictionnaire, documents authentiques et apocryphes) et des thèmes variés comme la sexualité ou la mort sont abordés.

L'un des objectifs est également de les aider à sortir du cadre pour leur permettre d'avancer en tant qu'individu, avec une idée d'émancipation du mandat familial, du parcours d'exil.

Les activités abordent la notion d'espace sous une triple dimension : espace physique (carte mondiale – continent, pays, départements, villes, maison, chambre) ; espace temps (comprendre que l'on est parti du ventre de la mère) ; et espace graphique (dimension importante – tout passe par-là).

Des évaluations trimestrielles sont réalisées pour objectiver les avancées et progrès réalisés par ces jeunes. Schématiquement, les professionnels considèrent qu'il faut compter entre trois et six mois pour apprendre la langue, moins d'un an pour préparer le projet professionnel et deux à trois ans pour les accompagner efficacement dans celui-ci.

Formation de deuxième niveau et au-delà

Suite à cette étape, les enfants accueillis peuvent accéder à des formations de différents niveaux. Les plus en difficultés à intégrer le milieu ordinaire peuvent s'inscrire à la formation interne « agent de restauration », une formation de deuxième niveau de type Afpa (870 heures) qui délivre un titre professionnel de niveau V. Cette formation peut également être une première étape avant de s'inscrire à un CAP dans les métiers de la restauration.

La plupart des jeunes (75 %) s'orientent vers une formation en alternance. Le Caapmie travaille ainsi avec de nombreuses entreprises prêtes à embaucher des jeunes en contrat d'apprentissage.

Plate-forme mobilité

Pour faciliter les démarches d'insertion professionnelle engagées par ces jeunes dans un contexte rural et périurbain, l'établissement a cherché à encourager leur mobilité. L'établissement a donc développé sa propre auto-école sociale et solidaire. Ouverte également vers l'extérieur, elle permet aux stagiaires de passer le brevet de sécurité routière, le code de la route et le permis de conduire. Cela a permis d'améliorer considérablement le taux de réussite des stagiaires aux examens par la mise en œuvre d'une pédagogie adaptée et différente des enseignements en auto-école classique. De plus, cela a permis à l'établissement de réaliser des économies substantielles.

Accompagnement éducatif

L'un des objectifs principaux du Caapmie est de développer l'autonomie de ces jeunes. Pour cela, la structure est organisée en différents lieux de vie. À son arrivée, un jeune est accueilli au sein d'un pavillon de primo-arrivants composé de 9 jeunes et accompagné par une équipe de 4 à 5 éducateurs (4 pavillons primo-arrivants). Au fur et à mesure de l'avancée de son projet personnalisé, de l'évolution de sa situation, le jeune va être amené à gagner en autonomie. Il peut être accueilli dans un pavillon semi-autonome avant de bénéficier d'un appartement autonome (25 appartements). L'accompagnement est adapté tout au long de cette prise en charge afin de permettre au jeune accompagné de prendre toute sa place dans son projet.

Durant cette période, le jeune bénéficie d'un accompagnement soutenant de l'équipe éducative, visant à lui faire intérioriser les principales règles du « bien vivre-ensemble ».

L'approche psychologique sensibilisée à la transculturalité

Dès le premier accueil, le psychologue explique avec un interprète le travail qu'il va faire, pour permettre au jeune de distinguer qui est qui et qui fait quoi dans l'institution. Les psychologues présentent leur façon de travailler et offrent un cadre thérapeutique pour les questions psychologiques et liées au parcours. Cela fait partie de la prise en charge du jeune au même titre que la rencontre avec les autres acteurs de l'institution.

Pour leur évaluation clinique, les psychologues utilisent des tests adaptés aux migrants, par exemple les tests de type Wisc (pour les francophones) mais également d'autres échelles, non verbales. Il faut adapter les outils et se situer dans un versant plus qualitatif que quantitatif. Par exemple, le Rorschach est compliqué à mobiliser pour ceux qui ont peu de vocabulaire. Le passage par le dessin, les livres, les contes, la lecture, internet, peuvent être pertinents.

Particularité du travail psychothérapeutique avec ce public

Le travail prend une résonance particulière pour jeunes qui viennent d'un autre ailleurs. Très vulnérables, ils ont éprouvé des souffrances diverses qui laissent l'enfant dans le désarroi, dans une difficulté à penser, à se penser. Ces jeunes ont des troubles symptomatiques importants : troubles du sommeil, céphalées, maux de ventre, anxiété. Le langage du corps est très présent chez eux et il faut réussir à jouer sur la renarcissisation, le vocabulaire, la connaissance de l'autre.

Les psychologues vont chercher à aider ces jeunes, s'ils en sont demandeurs, à donner du sens à leurs entretiens, notamment en prenant en compte la notion de temporalité de l'exil. Cela peut prendre plusieurs rencontres et du temps. Construire une relation et même apprivoiser cette relation avec l'adolescent nécessite de prendre en considération que le temps psychique n'est pas le temps administratif. En cela, les rencontres sont nécessaires pour instaurer une relation de confiance avec le thérapeute. Cela fonctionne une fois que les jeunes ont différencié les lieux d'écoute. La psychothérapie ne peut pas fonctionner tant que la relation de confiance n'est pas installée.

L'installation de cette relation de confiance doit prendre en considération le rapport de ces jeunes à l'adulte (ils ont pu être ou se sentir trahis par les adultes pendant leur parcours migratoire) ainsi que leur possible difficulté à verbaliser leur parcours.

Il est donc indispensable de prendre en compte la dimension culturelle et de faire le lien entre l'ici et l'ailleurs. Ce travail peut se réaliser avec l'interprète (qui est médiateur culturel), qui peut servir de levier transférentiel. Cela permet aux jeunes de dire leurs éprouvés dans leur langue. Le jeune peut être en demande de parler dans sa langue maternelle, surtout quand ce sont des jeunes qui ont besoin de mettre du sens à leur exil et qui font encore face à des effets de sidération. Il faut pouvoir mettre des mots et l'interprète est nécessaire. Cependant, il faut faire attention à ce que l'interprète ne s'identifie pas trop au jeune et qu'il ne reformule pas ses propos.

Si l'exil est à travailler, il faut également prendre en compte ce qu'il y a avant. Il faut également envisager la question de l'adolescence, avec une dimension culturelle, de croyance. Exemple : un enfant qui priait au pays, comment va-t-il faire ici avec une nouvelle culture à prendre en compte ?

Sur les formes de dépression et leur expression culturelle, il faut envisager que l'enfant est confronté à un choc culturel qui produit des effractions inévitables sur le plan psychique pouvant prendre la forme d'éléments psychotiques : inhibitions importantes, stéréotypie dans les mouvements, mauvaises interprétations des éducateurs. Cependant il faut rester prudent et chercher avec mesure la présence éventuelle de signes psychotiques dans d'autres espaces : sport, FLE, éventuelle orientation vers un psychiatre spécialisé ou sensibilisé à ces questions.

Outils thérapeutiques mobilisés

Les groupes de parole peuvent permettre une expression plus aisée de ces jeunes. Sont utilisés le jeu et la médiation pour permettre au jeune de rentrer en communication et de s'ouvrir à d'autres cultures (mais aussi d'améliorer son vocabulaire). Ces jeux créatifs (« dessiner c'est gagner », jeux de mimes, jeux de rôles, jeux de dextérité, jeux de présentation...) peuvent être un préalable à un travail plus individuel. Le recours à la médiation est très fréquent car la relation face à face est très compliquée. Dans le même ordre d'idée, il existe un groupe de sophrologie animé par l'une des deux psychologues.

Avec ces jeunes, il est important de penser à une autre forme de « prendre-soin » que la relation face à face. Par exemple, les rencontres dans d'autres contextes que celui du bureau peuvent donner lieu à des observations cliniques intéressantes. Cela apporte autre chose que le face à face (capacités, ressources, traits d'inhibition...), notamment une observation plus dynamique qui va venir aider la prise en charge des éducateurs.

Ce type d'évaluation permet de voir des choses différentes de celles qui se révèlent dans la relation duelle, notamment que ces jeunes possèdent des ressources, des capacités sur lesquelles s'appuyer ensuite. Avec ce public, les digressions, les silences, sont plus difficiles à comprendre, il faut donc envisager que le soin ne se passe pas uniquement dans le dedans de l'institution mais aussi dans le dehors. Tout accompagnement est soin : relationnel, culturel, sportif.

Le psychologue participe aux réunions de fonctionnement (par pavillon, et réunissant éducateurs, psychologue, chef de service). Le psychologue va moduler les observations qu'il a pu faire en confrontant les données éducatives, administratives, il y a un partage d'informations sur la vie du jeune dans l'institution : progrès, régressions... À partir de là peut se construire un projet collectif. Cette réflexion va venir nourrir le projet individualisé en sus de ce qui est fait dans la relation éducateur/jeune.

Les psychologues doivent étayer la réflexion des éducateurs pour comprendre des attitudes qui peuvent paraître particulières, en les relativisant ou du moins en les éclairant sous un angle transculturel (les éducateurs étant peut-être insuffisamment armés sur ce point de la transculturalité) :

- sur les questions d'identité, le parcours n'est pas forcément traumatique, il peut aussi apporter beaucoup à l'enfant – mais si des troubles identitaires existent au départ, l'exil va les renforcer ;
- on ne cherche pas la vérité du discours, on prend le discours comme il est ;
- faire vivre les représentations des parents, de ce que penseraient les parents de ses choix.

Temps et modalités de régulation en équipe

Sur chaque pavillon, l'équipe éducative se réunit hebdomadairement pour étudier les situations de chacun des pensionnaires en équipe pluridisciplinaire : éducateurs, chef de service, psychologues et formateurs.

Les professionnels éducatifs, les chefs de service et les psychologues bénéficient ainsi d'analyses de pratique et de supervision dans des espaces distincts.

Modalités d'entrée en contact avec le public

La Mecs est sollicitée directement par les services de l'ASE des départements « pourvoyeurs ». Le premier accueil est réalisé en présence d'un ou de plusieurs éducateurs, d'un psychologue et de représentants de l'ASE. Pour faciliter les échanges préliminaires avec ces jeunes, les interprètes d'ISM Interprétariat ² sont sollicités. Ils peuvent l'être de nouveau, en fonction des besoins (entretiens avec les psychologues, recueil des récits de vie pour la préparation du dossier administratif, etc.). Le service se fait soit par téléphone soit en présence physique de l'interprète pour certains entretiens spécifiques.

Amplitude d'ouverture et d'accueil des usagers

Le service fonctionne en continu. Durant certaines périodes (vacances de Noël et vacances estivales), des activités sont proposées à l'extérieur de la Mecs (colonies, séjours au ski, stages professionnels...), ce qui restreint son activité interne et permet à la fois, pour les salariés la prise des congés annuels, et pour les jeunes une ouverture et une socialisation hors du cadre habituel de la prise en charge.

Éléments relatifs à l'évaluation

L'action a-t-elle fait l'objet d'une évaluation ?

L'action a fait l'objet d'une évaluation externe dans le cadre des obligations inscrites dans la loi du 2 janvier 2002 sur les établissements sociaux et médico-sociaux.

Effets observés

Les résultats en termes d'insertion sociale, administrative et professionnelle des jeunes pris en charge montrent que ceux-ci sont indexés sur le temps passé au sein de l'établissement. Les intervenants insistent sur la temporalité de l'action éducative en décalage avec les impératifs administratifs et professionnels. Le taux d'intégration des jeunes avoisine les 70 % lorsque ces derniers ont été pris en charge trois ans. Il baisse de façon exponentielle lorsque la prise en charge est de deux ans ou moins. L'évolution du marché du travail a un impact important sur la qualité de la prise en charge et nécessite une adaptation des outils et des ressources internes et externes pour favoriser l'intégration socioprofessionnelle des jeunes pris en charge.

La politique d'admission de l'établissement est très fortement liée aux garanties offertes par les départements « pourvoyeurs » en termes de stabilité et de durée de la prise en charge. La qualité de la prise en charge est liée à deux facteurs prépondérants : la connaissance du public et des offres du territoire, mais aussi la durée et la stabilité de la prise en charge.

Autres modalités de régulation de l'action (cadre, protocole, rythme...)

Un protocole a été signé entre l'Institut et la préfecture de l'Ariège pour favoriser la fluidité des échanges concernant l'accès aux droits des jeunes pris en charge. Les professionnels insistent

² <http://www.ism-interpretariat.fr>

sur son importance et sur la facilitation de l'accès au séjour qu'il permet, favorisant notamment l'insertion sociale et professionnelle au moment du passage à la majorité. S'il ne permet pas d'anticiper toutes les contingences potentiellement contre-productives dans la prise en charge éducative, cela permet néanmoins un gain de temps et un recentrage de l'action sur le travail éducatif, évitant un phagocytage des activités éducatives par les difficultés administratives

Fiche effectuée en février-mars 2016 à partir d'une visite de terrain de deux membres de l'ONPE le 23 février 2016.